



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Commission consultative paritaire des directeurs adjoints de SEGPA de l'académie
d'Amiens**

SCRUTIN DU 8 DÉCEMBRE 2022

PROCLAMATION DES RESULTATS

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique réuni le
jeudi 8 décembre 2022, à 23 heures 27, au Rectorat de l'académie d'AMIENS – 20 boulevard Alsace
Lorraine à AMIENS, proclame les résultats électoraux suivants :

A. Composition du bureau de vote

Président, **monsieur Samuel HAYE**, secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines

Secrétaire, **madame Christine LEROY**, cheffe de la division des personnels d'administration et
d'encadrement

Secrétaire suppléant, **madame Delphine PLUQUET**, adjointe à la cheffe de la division des personnels
d'administration et d'encadrement

Délégués des listes :

1 – Délégué de liste **FSU** **Monsieur Guillaume GRESSIER**

B. Résultats du dépouillement

Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	38
Nombre des votants :	26
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	5
Nombre de suffrages valablement exprimés :	21

Listes en présence

Listes en présence	FSU
Nombre de voix	21
Nombre de sièges	2

C. Calcul du nombre de sièges attribués à chaque liste en présence

Étape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

10,50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Étape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
FSU	2

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

2

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) – (A) =

0

Étape 3 : répartition selon la plus forte moyenne (PFM) si nécessaire :

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
FSU	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Attribution du siège n° _____

Listes en présence	Plus forte moyenne
FSU	

La liste [préciser organisation syndicale ou union d'organisations syndicales] a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° _____.

Etc.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
FSU	2

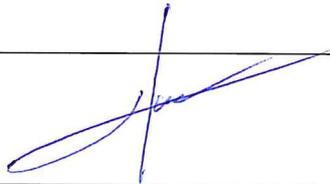
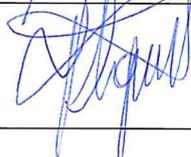
D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	DRIVIERE CECILE – SNUipp FSU
	VILLERT CHRISTOPHE – SNUipp FSU
Suppléants	[préciser Civilité, Nom, Prénom, organisation syndicale ou union d'organisations syndicales représentée]
	MINE FRANCK – SNUipp FSU
	AUBERT ARNAUD – SNUipp FSU

E. Observations

--

F. Emargements

Président : M. Samuel HAYE Secrétaire général adjoint de l'académie d'Amiens Directeur des ressources humaines	
Secrétaire : Mme Christine LEROY Cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement	
Secrétaire suppléant : Mme Delphine PLUQUET Adjointe à la cheffe de la division des personnels d'administration et d'encadrement	
Monsieur Guillaume GRESSIER Délégué de liste FSU	

CCP des directeurs adjoints de SEGPA d'Amiens

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 38	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 1
B. Nombre de votants	B = 26		Nombre de sièges à pourvoir P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 5		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 21		$G = \frac{D}{P} = \frac{21}{2} = 10,50$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SNUipp-FSU	FSU	21	2				2

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
HAYE Samuel	Président	
LEBOY Christine	Secrétaire	
PLUQUET Delphine	Secrétaire suppléante	
GRESSIER Guillaume	FSU	